

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 70086 Numéro SIREN : 380 906 255 Nom ou dénomination : A 2 DISTRIBUTION "APPAREILS AUTOMATIQUES DE DISTRIBUTION"

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2021 sous le numéro de dépôt 7397

SASU A 2 DISTRIBUTION

7 rue du Calvaire

77520 MONS-EN-MONTOIS

Siret : 38090625500027

Comptes annuels

Exercice clos le 31/03/2020



Certifié conforme à l'original

FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@talenz-fidorg.fr
Bayeux :	10, boulevard Sadi Carnot - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@talenz-fidorg.fr
Deauville :	Rue des Bateliers - ZI - 14800 Touques	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@talenz-fidorg.fr
Fiers :	15, rue du Théâtre - 61100 Fiers	Tél : 02 33 62 82 00	email : fiers@talenz-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@talenz-fidorg.fr
Vire	3, rue des Halles - BP 70058 - 14502 Vire Cedex	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@talenz-fidorg.fr

fidorg.talenz.fr

SASU A 2 DISTRIBUTION

Comptes annuels

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2020	Net 31/03/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	8 303	7 231	1 072	1 766
Fonds commercial (1)	406 550		406 550	401 550
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 292 504	1 083 022	209 482	179 894
Autres immobilisations corporelles	333 217	267 854	65 362	84 019
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	3 022		3 022	20
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 580		3 580	3 580
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 047 176	1 358 107	689 068	670 828
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	2 342		2 342	3 144
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	196 586	30 554	166 032	174 958
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	68 561	4 635	63 926	101 352
Autres créances	52 889		52 889	134 000
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	191 797		191 797	148 529
Charges constatées d'avance (3)	16 444		16 444	23 092
TOTAL ACTIF CIRCULANT	528 619	35 189	493 430	585 075
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 575 794	1 393 297	1 182 498	1 255 903
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/03/2020	31/03/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 622	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 594	2 594
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	237 594	254 533
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	122 623	230 006
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	441	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	370 875	494 755
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	269 423	249 355
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 328	142 382
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	374 857	247 154
Dettes fiscales et sociales	139 497	102 256
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 810	5 239
Produits constatés d'avance (1)	20 708	14 760
TOTAL DETTES	811 623	761 147
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 182 498	1 255 903
(1) Dont à plus d'un an (a)	129 966	761 147
(1) Dont à moins d'un an (a)	681 657	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	204	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations	31/03/2020	31/03/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	2 188 689		2 188 689	2 121 227
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	60 605		60 605	50 890
Chiffre d'affaires net	2 249 294		2 249 294	2 172 117
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			1 121	
Autres produits			552	126
Total produits d'exploitation (I)			2 250 967	2 172 242
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			568 908	520 631
Variations de stock			-21 628	-2 976
Achats de matières premières et autres approvisionnements			36 503	27 152
Variations de stock			800	2 860
Autres achats et charges externes (a)			558 779	457 085
Impôts, taxes et versements assimilés			10 595	11 470
Salaires et traitements			489 044	441 522
Charges sociales			153 868	147 457
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			175 382	185 827
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 635	57
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			83 174	80 036
Total charges d'exploitation (II)			2 060 059	1 871 121
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			190 909	301 121
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			5	4
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			5	4
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			2 171	2 469
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			2 171	2 469
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 166	-2 465
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			188 743	298 657

■ Compte de résultat(suite)

	31/03/2020	31/03/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	674	220
Sur opérations en capital	27 829	20 250
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	28 502	20 470
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 069	724
Sur opérations en capital	13 844	5 604
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	30 995	
Total charges exceptionnelles (VIII)	46 908	6 328
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-18 406	14 142
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	47 714	82 793
Total des produits (I+III+V+VII)	2 279 475	2 192 716
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 156 852	1 962 710
BENEFICE OU PERTE	122 623	230 006
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	12 711	2 920
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A 2 DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2020, dont le total est de 1 182 498 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 122 623 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/07/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre (ou semestre) 2020. Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, l'entité n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

■ Règles et méthodes comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires. Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,22 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	401 550	5 000		406 550
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 076	845	5 618	8 303
Immobilisations incorporelles	414 626	5 845	5 618	414 853
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 213 708	171 819	93 023	1 292 504
- Installations générales, agencements aménagements divers	143 776			143 776
- Matériel de transport	164 629	24 844	13 315	176 158
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 591	1 941	1 250	13 282
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 534 705	198 604	107 588	1 625 720
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	20	3 002		3 022
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 580			3 580
Immobilisations financières	3 600	3 002		6 602
ACTIF IMMOBILISE	1 952 931	207 451	113 206	2 047 176

■ Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2020
Éléments achetés	406 550
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	406 550

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 311	1 538	5 618	7 231
Immobilisations incorporelles	11 311	1 538	5 618	7 231
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 033 815	140 499	91 292	1 083 022
- Installations générales, agencements aménagements divers	128 225	3 806		132 031
- Matériel de transport	101 197	27 374	1 218	127 353
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 556	2 165	1 250	8 471
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 270 792	173 844	93 760	1 350 876
ACTIF IMMOBILISE	1 282 103	175 382	99 378	1 358 107

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 580		3 580
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	68 561	68 561	
Autres	52 889	52 889	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	16 444	16 444	
Total	141 474	137 894	3 580
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	9 000
Disponibilités	
Total	9 000

■ Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks		30 554		30 554
Créances et Valeurs mobilières	57	35 189	57	4 635
Total	57	65 743	57	35 189
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		4 635	57	
Financières				
Exceptionnelles		30 554		

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	15,24
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	15,24

■ Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	321
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 197
Dettes fiscales et sociales	57 381
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	80 899

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	16 444
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	16 444

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	20 708
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	20 708

■ Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 15 569 euros

A 2 DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée Unipersonnelle au capital de 7 622,45 €

7 Rue du Calvaire

77520 MONS-EN-MONTOIS

RCS MELUN 380 906 255

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 08 DECEMBRE 2020

L'an deux mil vingt

Le huit décembre

A seize heures

La société « **DAP** », Société par Actions Simplifiée au capital de 315 100 €, dont le siège social est situé 1 Rue du Bac – 75007 PARIS, immatriculée au R.C.S de PARIS sous le n°539 220 020, représentée par Monsieur Emmanuel BRULEY des VARANNES,

Associée Unique de la société « **A 2 DISTRIBUTION** », Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 7 622,45 €, dont le siège social est situé 7 Rue du Calvaire – 77520 MONS-EN-MONTOIS, immatriculée au R.C.S de MELUN sous le n°380 906 255,

1) Déclare être appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ Lecture du rapport général du commissaire aux comptes
- ✓ Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions entre la société et ses dirigeants ou associés
- ✓ Approbation des comptes de l'exercice social clos le **31/03/2020** et quitus au gérant
- ✓ Affectation du résultat de l'exercice social
- ✓ Démission de Monsieur Éric MALASSINET en tant que Directeur Général
- ✓ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

2) Dépose sur le bureau les documents suivants :

- ✓ La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes
- ✓ Les comptes annuels arrêtés au **31/03/2020**
- ✓ Le rapport du commissaire aux comptes
- ✓ Le texte du projet des résolutions

La société BECOUZE, Commissaire aux comptes de la société, est absente et excusée.

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du commissaire aux comptes, approuve définitivement l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le **31 mars 2020**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

BdV

En conséquence, il donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2020.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 122 623 € de la façon suivante :

❖ **Affectation du résultat**

- ✓ Distribution de dividendes 100 000 €
- ✓ Au compte « Report à nouveau » 22 623 €

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

<u>EXERCICES CLOS</u>	<u>DIVIDENDES</u>
31/03/2019	246 944,60 €
31/03/2018	246 944,60 €
31/03/2017	346 181,00 €

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées approuve la poursuite des conventions approuvées antérieurement.

QUATRIEME DECISION

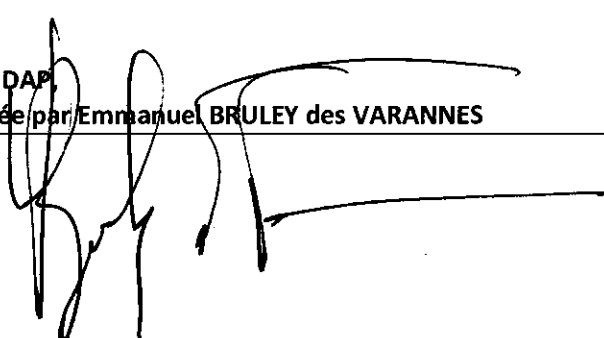
L'Associée Unique prend acte de la démission de Monsieur Éric MALASSINET du poste de Directeur Général avec effet au 31 mars 2020. Il est précisé que personne n'est nommé en remplacement.

CINQUIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La Société DAP,
Représentée par Emmanuel BRULEY des VARANNES



S.A.S.U. A2 DISTRIBUTION**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020****RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

SOMMAIRE

PAGES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

1 à 4

COMPTES ANNUELS

- . Bilan Actif-Passif
- . Compte de résultat
- . Annexe

5 - 6
7 - 8
9 à 19

S.A.S.U. A2 DISTRIBUTION

Adresse : 7, rue du Calvaire
77520 MONS-EN-MONTOIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2020

A l'attention de l'associée unique de la société A2 DISTRIBUTION,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2 DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la Présidente le 23 novembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société a constitué des dépréciations de stocks exceptionnelles sur l'exercice, en raison des pertes de marchandises engendrées par la crise liée au Covid-19. Cette dépréciation est calculée sur base du taux de sous-activité observé sur le deuxième trimestre 2020 comparativement au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société A2 DISTRIBUTION sur la base des éléments disponibles à ce jour et nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier l'application de cette approche. Nos travaux d'appréciation ne nous ont pas conduits à relever d'éléments susceptibles de remettre en cause le caractère raisonnable des évaluations retenues.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associée unique appelée à statuer sur les comptes.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ANGERS, le 8 décembre 2020

Le Commissaire aux Comptes
BECOUZE



G. de LAVALLADE
Associé

Ce rapport comprend 19 pages.

SASU A 2 DISTRIBUTION

Comptes annuels

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2020	Net 31/03/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	8 303	7 231	1 072	1 766
Fonds commercial (1)	406 550		406 550	401 550
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 292 504	1 083 022	209 482	179 894
Autres immobilisations corporelles	333 217	267 854	65 362	84 019
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	3 022		3 022	20
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 580		3 580	3 580
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 047 176	1 358 107	689 068	670 828
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	2 342		2 342	3 144
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	196 586	30 554	166 032	174 958
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	68 561	4 635	63 926	115 566
Autres créances	52 889		52 889	134 468
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	191 797		191 797	148 529
Charges constatées d'avance (3)	16 444		16 444	23 092
TOTAL ACTIF CIRCULANT	528 619	35 189	493 430	599 757
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 575 794	1 393 297	1 182 498	1 270 585
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

SASU A 2 DISTRIBUTION

Comptes annuels

■ Bilan Passif

	31/03/2020	31/03/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 622	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 594	2 594
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	237 594	254 533
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	122 623	230 006
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	441	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	370 875	494 755
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	269 423	249 355
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 328	142 382
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	374 857	247 623
Dettes fiscales et sociales	139 497	102 256
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 810	19 453
Produits constatés d'avance (1)	20 708	14 760
TOTAL DETTES	811 623	775 829
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 182 498	1 270 585
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	20 708	14 760
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	204	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations	31/03/2020	31/03/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	2 188 689		2 188 689	2 121 227
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	60 605		60 605	50 890
Chiffre d'affaires net	2 249 294		2 249 294	2 172 117
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			1 121	
Autres produits			552	126
Total produits d'exploitation (I)			2 250 967	2 172 242
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			568 908	520 631
Variations de stock			-21 628	-2 976
Achats de matières premières et autres approvisionnements			36 503	27 152
Variations de stock			800	2 860
Autres achats et charges externes (a)			558 779	457 085
Impôts, taxes et versements assimilés			10 595	11 470
Salaires et traitements			489 044	441 522
Charges sociales			153 868	147 457
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			175 382	185 827
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 635	57
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			83 174	80 036
Total charges d'exploitation (II)			2 060 059	1 871 121
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			190 909	301 121
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			5	4
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			5	4
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			2 171	2 469
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			2 171	2 469
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 166	-2 465
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			188 743	298 657

SASU A 2 DISTRIBUTION

Comptes annuels

■ Compte de résultat(suite)

	31/03/2020	31/03/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	674	220
Sur opérations en capital	27 829	20 250
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	28 502	20 470
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 069	724
Sur opérations en capital	13 844	5 604
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	30 995	
Total charges exceptionnelles (VIII)	46 908	6 328
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-18 406	14 142
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	47 714	82 793
Total des produits (I+III+V+VII)	2 279 475	2 192 716
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 156 852	1 962 710
BENEFICE OU PERTE	122 623	230 006
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	12 711	2 920
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A 2 DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2020, dont le total est de 1 182 498 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 122 623 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/11/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre (ou semestre) 2020. Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, l'entité n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

■ Règles et méthodes comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires. Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,42 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	401 550	5 000		406 550
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 076	845	5 618	8 303
Immobilisations incorporelles	414 626	5 845	5 618	414 853
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 213 708	171 819	93 023	1 292 504
- Installations générales, agencements aménagements divers	143 776			143 776
- Matériel de transport	164 629	24 844	13 315	176 158
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 591	1 941	1 250	13 282
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 534 705	198 604	107 588	1 625 720
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	20	3 002		3 022
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 580			3 580
Immobilisations financières	3 600	3 002		6 602
ACTIF IMMOBILISE	1 952 931	207 451	113 206	2 047 176

■ Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2020
Éléments achetés	406 550
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	406 550

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 311	1 538	5 618	7 231
Immobilisations incorporelles	11 311	1 538	5 618	7 231
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 033 815	140 499	91 292	1 083 022
- Installations générales, agencements aménagements divers	128 225	3 806		132 031
- Matériel de transport	101 197	27 374	1 218	127 353
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 556	2 165	1 250	8 471
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 270 792	173 844	93 760	1 350 876
ACTIF IMMOBILISE	1 282 103	175 382	99 378	1 358 107

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	196 586	174 958	21 628	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements	2 342	3 144		802
Total I	198 928	178 102	21 628	802
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 580		3 580
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	68 561	68 561	
Autres	52 889	52 889	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	16 444	16 444	
Total	141 474	137 894	3 580
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

■ Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	9 000
Disponibilités	
Total	9 000

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks		30 554		30 554
Créances et Valeurs mobilières	57	4 635	57	4 635
Total	57	35 189	57	35 189
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		4 635	57	
Financières				
Exceptionnelles		30 554		

■ Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	15,24
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	15,24

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		441		441
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total		441		441
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		441		

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	204	204		
- à plus de 1 an à l'origine	269 218	139 252	129 966	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	3 328	3 328		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	374 857	374 857		
Dettes fiscales et sociales	139 497	139 497		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 810	3 810		
Produits constatés d'avance	20 708	20 708		
Total	811 623			
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	137 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	117 254			
(**) Dont envers les associés				

A la date de clôture de l'exercice, toutes les échéances d'emprunt ont été réglées. des renégociations sur les contrats sont en cours en raison de la crise sanitaire.

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	321
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 197
Dettes fiscales et sociales	57 381
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	80 899

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	16 444
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	16 444

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	20 708
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	20 708

■ Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	46 414
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE</i>	<i>127 000</i>
Autres engagements donnés	127 000
Total	173 414
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

■ Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				65 667	65 667
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice					
Amortissements					
Cumul exercices antérieurs				2 003	2 003
Exercice				12 711	12 711
Redevances payées				14 714	14 714
A un an au plus				16 095	16 095
A plus d'un an et cinq ans au plus				30 319	30 319
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				46 414	46 414
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				12 711	12 711

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 17 559 euros